



# DROIT D'ALERTE

COVID-19

*L' UNSA Police, après la réunion du 23 mars avec le secrétaire d' état Laurent NUNEZ et le directeur général de la santé Jérôme SALOMON en présence du DGPN a fait plusieurs propositions pour protéger les collègues ce 24 mars 2020 (voir tracts)...pour tous les policiers et agents du Ministère de l'intérieur exposés. Ces demandes ont été transmises aux autorités du Ministère de l' Intérieur...*

*En cette fin de journée du 24 mars 2020, l'urgence est omniprésente et les décisions doivent être prises clairement et rapidement... Face à cette lenteur et l'absence de réponses et de décisions, **l' UNSA Police réitère sa position:***

## Pas de protection:

- ➔ Pas de contrôle!
- ➔ Pas de verbalisation!
- ➔ Pas d' accueil dans les services!

***Le Ministère de l' Intérieur doit en sa qualité d'employeur protéger ses agents...***

*La plupart des commerçants ont protégé leurs salariés...*

*Gants, masques et protections plexiglass dans nombre de commerces.*

***Au Ministère de l'Intérieur,  
ça tourne en rond et rien n'avance !  
C'est scandaleux!***

**UNSA Police,  
Autonome et indépendant**

